

Petit Rhinolophe - NE17

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Quasi-menacée (NT)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Commun</b>

Le Petit Rhinolophe se retrouve dans toute la partie Centre, Ouest et Sud-Ouest de la France. Concernant ses territoires de chasse, il utilise préférentiellement les haies et lisières pour se déplacer et chasse en forêt et en prairies bocagères. Ses gîtes d'été se concentrent dans les bâtiments humains. Les effectifs des populations sont sous-estimés. Aujourd'hui une estimation de 32 000 individus en France est d'actualité. Les plus gros rassemblements de Petit-Rhinolophes sont observés dans le centre de la France.

Ses habitats de chasse se limitent, comme pour le Grand Rhinolophe, aux parcelles bocagères de prairies. Les réseaux de haies peuvent être utilisés pour le transit. Ses habitats de gîte sont potentiellement présents à proximité (bâti).

Cette espèce a été contactée sur l'ensemble des trois saisons. Au printemps son activité est forte à différents points de l'AEI (CHI-E, CHI-3, CHI-10), modérée au point CHI-A et absente sur le reste des points.

En été l'espèce se fait plus rare, mais reste présente au niveau des bosquets et boisements au nord-ouest de la ZIP.

En automne sa présence est beaucoup plus marquée au niveau du CHI-7 avec une activité très forte. Elle est modérément à faiblement présente sur quelques autres points et faible sur plus de la moitié des points d'échantillonnage.

Le Petit Rhinolophe n'a pas été recensé lors des écoutes en altitude, ni à 30 m ni à 100 m.

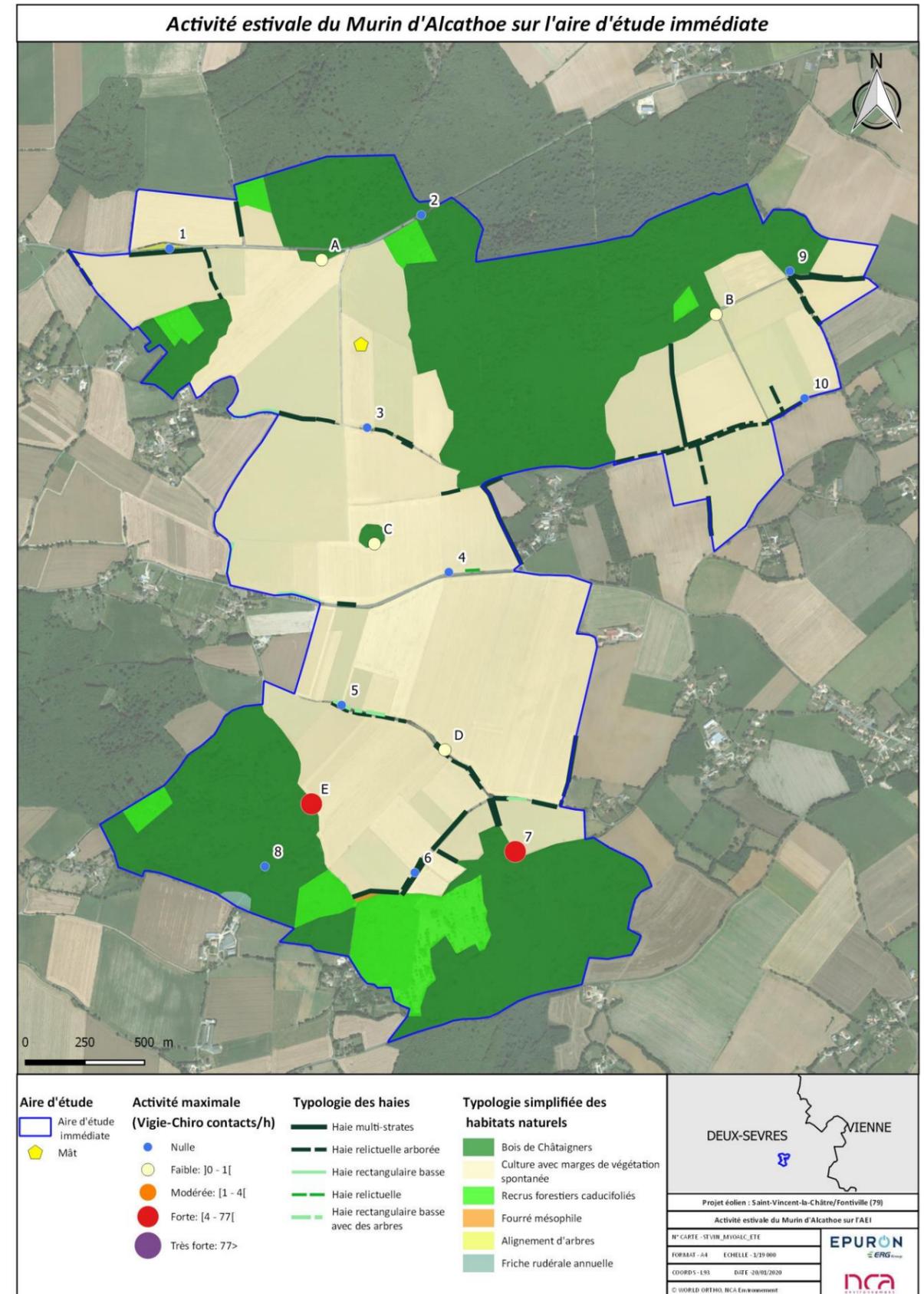
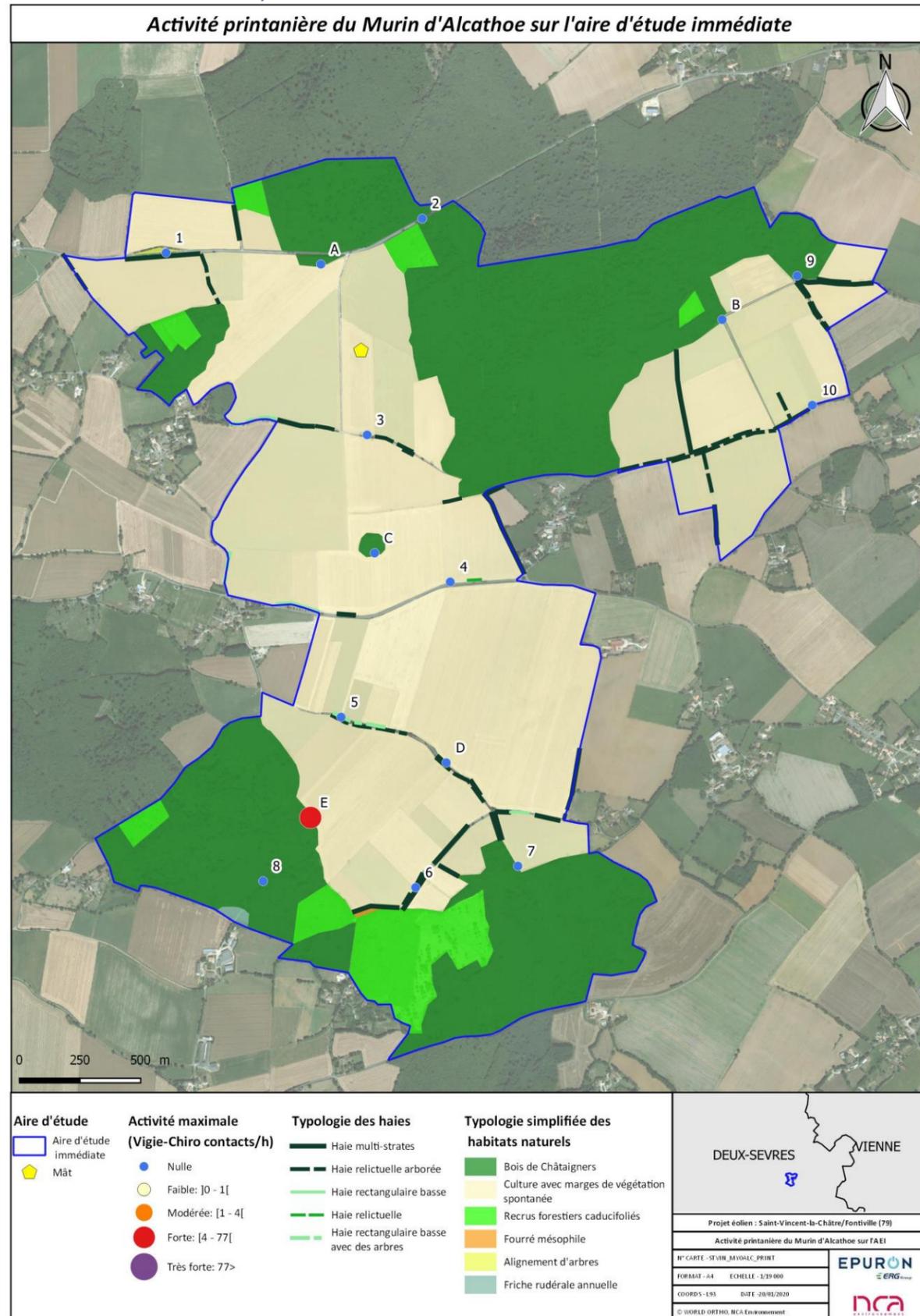
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

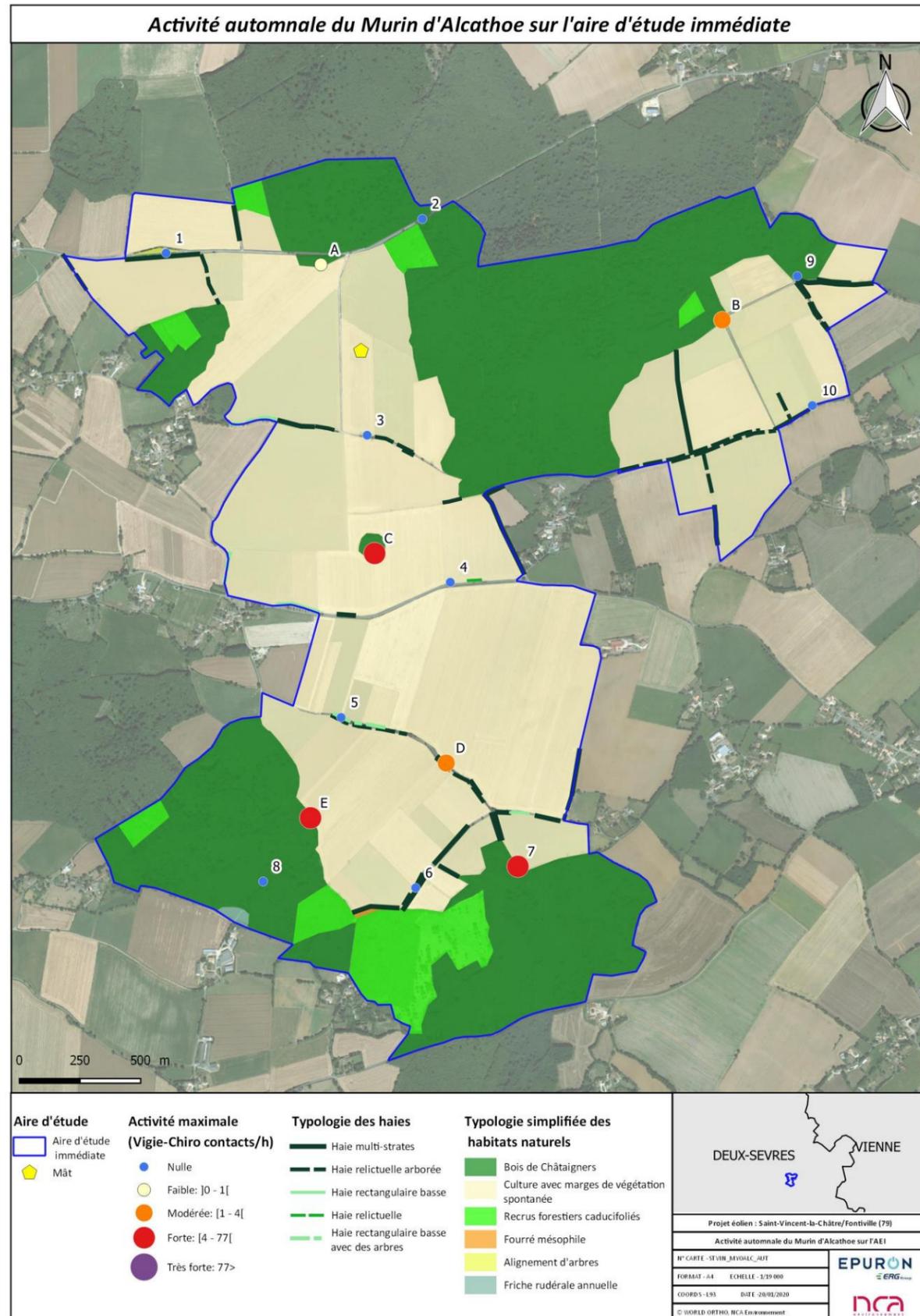
- Une patrimonialité faible (LRR : NT et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée plus de dix fois)
- Un seuil Vigie-Chiro très fort (en automne)
- Une activité globale très forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Modéré	Très forte	<b>Fort</b>

Murin d'Alcathoe – *Myotis alcathoe*





Murin d'Alcathoe - M. Ruedi

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexe IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez rare</b>

Cette espèce a été décrite en 2001, et n'est ainsi confirmée que depuis une quinzaine d'années. Sa répartition et son écologie sont ainsi plus incertaines que certains taxons étudiés depuis des dizaines d'années. L'espèce est considérée comme inféodée aux boisements denses et préservés bordant les cours d'eau, souvent dans des zones de relief (DIETZ ET AL., 2007). En Poitou-Charentes, le Murin d'Alcathoe apparaît plutôt comme une espèce forestière à large spectre : aulnaies-frênaies, peupleraies, chênaies de plaine, boisements mixtes, etc. Du fait de sa récente découverte, les connaissances sur les populations du Murin d'Alcathoe sont lacunaires. Cependant, il est signalé dans 88 départements en France métropolitaine (Arthur et Lemaire, 2015).

Ces habitats de chasse sont peu présents sur la zone d'étude cependant cette dernière peut abriter des arbres gîtes potentiels.

Au printemps l'espèce n'est présente qu'au point CHI-E, avec une activité forte. En été elle est toujours fortement active sur ce point, mais également au point CHI-7 situé en lisière. D'autres points sont fréquentés, mais de façon plus faible. En automne sa présence forte au niveau des lisières se confirme.

Le Murin d'Alcathoe n'a pas été recensé lors des écoutes en altitude, ni à 30 m ni à 100 m.

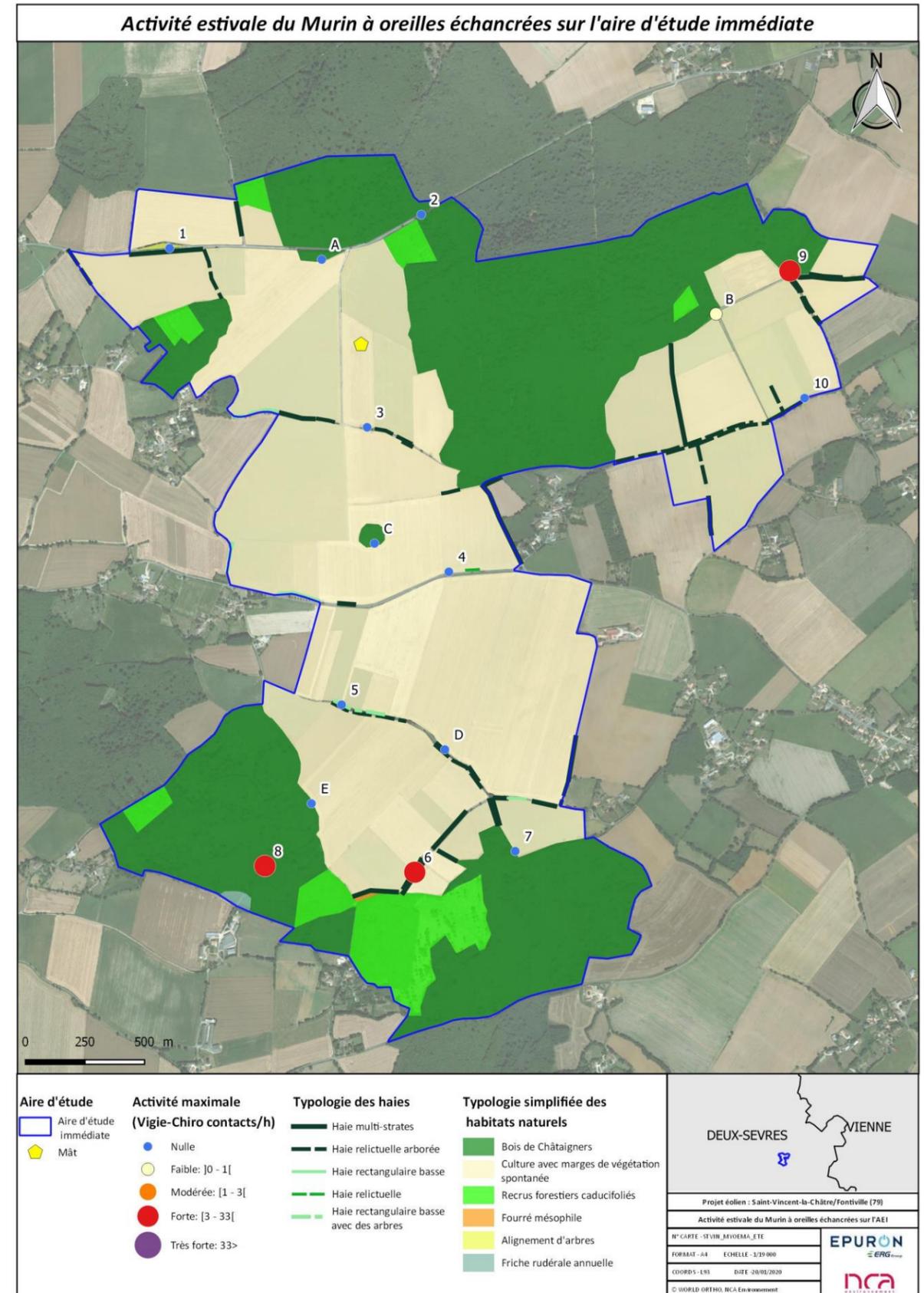
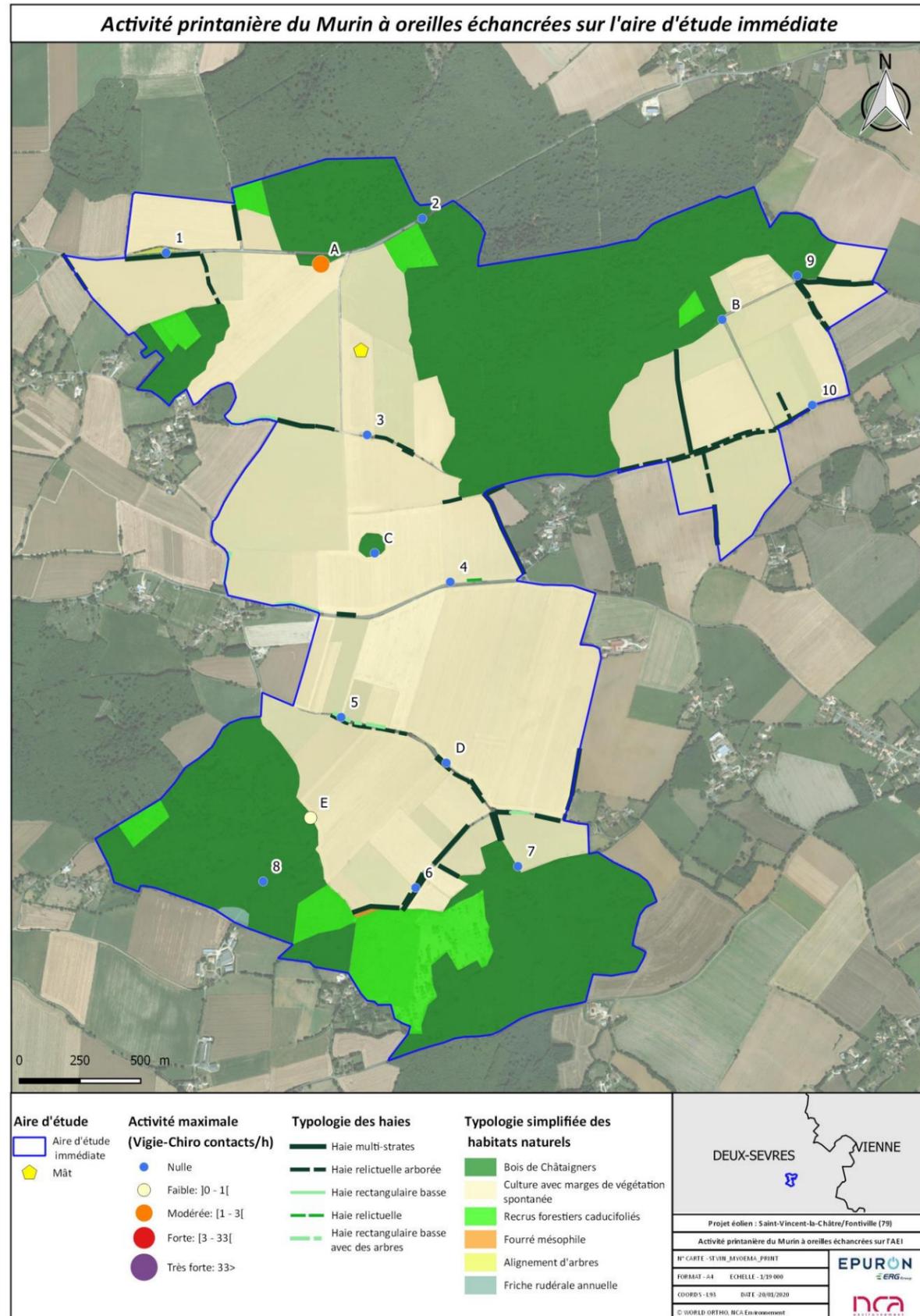
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

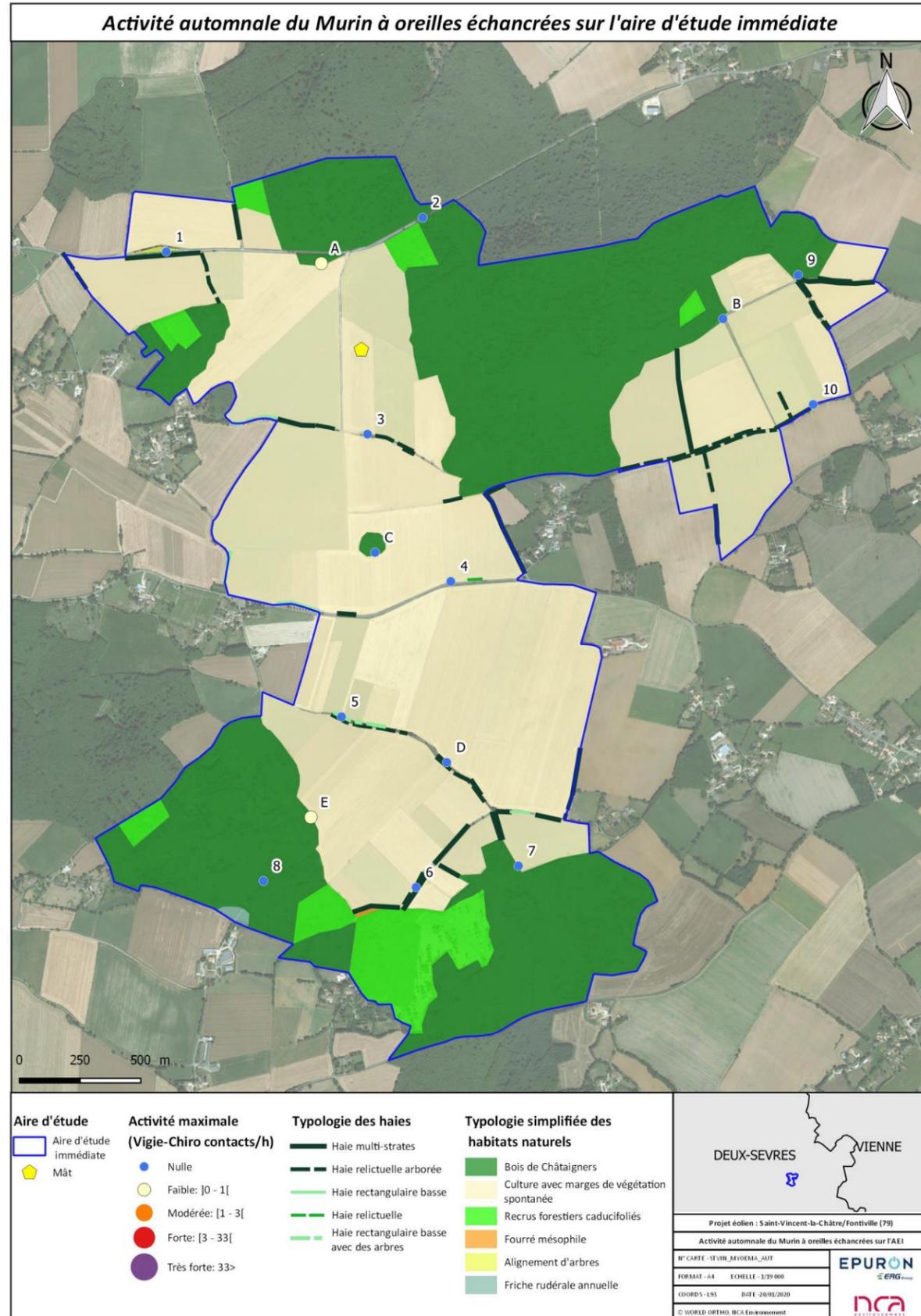
- Une patrimonialité forte (LRR : LC et statut régional : assez rare)
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée plus de dix fois)
- Un seuil Vigie-Chiro fort (sur les trois saisons)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Fort	Forte	Fort

Murin à oreilles échancrées – *Myotis emarginatus*





Murin à oreilles échançrées – NCA Env.

Statut de protection nationale	<b>Protection nationale</b>
Directive Habitats-Faune-Flore	<b>Annexes II et IV</b>
Liste rouge nationale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Liste rouge régionale	<b>Préoccupation mineure (LC)</b>
Statut régional (PRA 2013-2017)	<b>Assez commun</b>

Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le Centre et l'Ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Les populations de Murins à oreilles échançrées sont très hétérogènes en termes d'effectifs. Cependant, c'est l'une des espèces les plus abondantes dans le bassin de la Loire (Arthur et Lemaire, 2015).

Son habitat de chasse est présent localement sur la zone d'étude et son habitat de gîte se limite aux villages environnants l'aire d'étude immédiate.

L'espèce est peu présente en phase printanière et automnale. En revanche en été son activité est localement forte, au niveau des boisements et lisières (CHI-8, CHI-6 et CHI-9). Sur l'ensemble des périodes et sur la totalité de l'aire d'étude, son activité est donc en moyenne faible.

Le Murin à oreilles échançrées n'a pas été recensé lors des écoutes en altitude, ni à 30 m ni à 100 m.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : assez commun)
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence modérée (l'espèce a été contactée cinq fois)
- Un seuil Vigie-Chiro fort (en été)
- Une activité globale modérée

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Modérée	Modéré